

Un manuel synthétique pour  
les écoles secondaires  
Ver 1.1 Janvier 2026



# Clubs d'Autonomisation de la Jeunesse (YEC) Un Manuel Synthétique pour les Écoles Secondaires

VER. 1.1

Rome, Janvier 2026



## FMSI – Fondation Mariste pour la Solidarité Internationale

P.le M. Champagnat, 2  
00144 Rome, Italie  
+39 06 54 5171  
+39 06 54 517 500  
C.F. 97484360587  
email: [fmsi@fmsi.it](mailto:fmsi@fmsi.it)  
website: <https://fmsi.ngo/>

Mise en Page et Design de Couverture par **FMSI**

Avec le soutien financier de **Misean Cara**.

# SOMMAIRE

**5**

Qu'est-ce qu'un Club d'Autonomisation de la Jeunesse?

**6-7**

Pourquoi est-il important de rejoindre un Club d'Autonomisation de la Jeunesse?

**8**

Quelles activités les Clubs d'Autonomisation de la Jeunesse peuvent-ils organiser?

**9**

Se connecter avec d'autres Clubs d'Autonomisation de la Jeunesse

**10**

Formation et Organisation du Club

**11**

Leadership et Rôles dans le Club

**12**

Inclusion, Protection et Sécurité

**13**

Une Structure Simple pour les Réunions Hebdomadaires

**14**

Message final



Ce manuel s'inspire d'une approche participative et fondée sur les droits pour l'autonomisation des jeunes à l'école, telle que présentée dans **Stand Up, Speak Up & Act – Guide pour la participation des enfants et des jeunes dans la Mission Mariste.**

# QU'EST-CE QU'UN CLUB D'AUTONOMISATION DE LA JEUNESSE?

Un **Club d'Autonomisation de la Jeunesse** (YEC) est un espace scolaire où les jeunes se réunissent pour apprendre, partager des idées et agir sur des questions qui concernent leur vie, leur école et leur communauté.

Les Clubs d'Autonomisation de la Jeunesse s'inspirent d'une **approche participative fondée sur les droits**. Cette approche considère les jeunes comme des **participants actifs et des acteurs du changement**, et non uniquement comme des bénéficiaires des décisions des adultes.

## PRINCIPE DIRECTEUR



*Le Club d'Autonomisation de la Jeunesse vise à permettre aux jeunes de participer de manière significative, de s'exprimer librement et d'assumer des responsabilités, dans un cadre sûr soutenu par les adultes.*

Cela reflète une vision de la participation fondée sur les droits, qui reconnaît que les jeunes ont le droit d'exprimer leurs opinions et d'être impliqués dans les décisions qui affectent leur vie.

# POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE REJOINDRE UN CLUB D'AUTONOMISATION DE LA JEUNESSE?

## UNE BASE FONDÉE SUR LES DROITS

Les Clubs d'Autonomisation de la Jeunesse s'appuient sur les cadres internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'enfant.

La **Convention relative aux Droits de l'Enfant** reconnaît le droit de chaque enfant à exprimer librement son opinion et à participer aux décisions qui le concernent. La **Charte Africaine des Droits et du bien-être de l'Enfant** affirme également les droits des enfants tout en mettant l'accent sur leurs responsabilités.

Elle souligne que chaque enfant a des responsabilités envers sa famille, sa communauté, la société, l'État et la communauté internationale.

Les Clubs d'Autonomisation des Jeunes aident les jeunes à comprendre l'équilibre entre droits et responsabilités, en encourageant une participation active, respectueuse et responsable.



La participation aide les jeunes à grandir. Lorsque les jeunes sont écoutés et impliqués

- ils développent la **confiance en eux et l'estime de soi**
- ils acquièrent des compétences en **communication et en leadership**
- ils apprennent à exprimer leurs opinions avec respect
- ils prennent davantage conscience de **leurs droits et responsabilités**
- ils contribuent à un environnement scolaire plus sûr et inclusif

L'expérience montre qu'une participation significative renforce également la protection, car les jeunes sont plus enclins à s'exprimer lorsqu'ils se sentent en sécurité, respectés et valorisés.

Les Clubs d'Autonomisation de la Jeunesse répondent directement aux priorités identifiées par les écoles et les élèves, notamment la sensibilisation aux droits de l'enfant, la protection, l'inclusion et la prise en compte de la voix des élèves.



# QUELLES ACTIVITÉS LES CLUBS D'AUTONOMISATION DE LA JEUNESSE PEUVENT-ILS ORGANISER?

Les activités doivent être choisies collectivement par les membres du club et adaptées au contexte scolaire.

## ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET DE DIALOGUE

- Droits et responsabilités de l'enfant
- Participation et leadership
- Égalité des genres et inclusion
- Prévention de l'intimidation et soutien entre pairs
- Bien-être et santé mentale

## ACTIVITÉS ORIENTÉES VERS L'ACTION

- Campagnes de sensibilisation à l'école
- Sessions entre pairs
- Initiatives de service ou de solidarité
- Dialogue avec la direction de l'école

## ACTIVITÉS CRÉATIVES ET EXPRESSIVES

- Théâtre, jeux de rôle, contes
- Musique, poésie, arts, affiches
- Débats et cercles de discussion



Ces activités utilisent des méthodes participatives telles que le dialogue, la discussion de groupe, la créativité et le service à la communauté scolaire.

# SE CONNECTER AVEC D'AUTRES CLUBS D'AUTONOMISATION DE LA JEUNESSE

Les Clubs d'Autonomisation de la Jeunesse ne sont pas conçus pour fonctionner en isolation. Ils font partie d'un **réseau croissant de clubs** partageant des valeurs communes: participation, inclusion, protection et responsabilité.

Se connecter avec d'autres Clubs d'Autonomisation des Jeunes aide les jeunes à:

- apprendre des expériences d'élèves d'autres écoles
- découvrir de nouvelles idées et activités
- se sentir partie prenante d'un mouvement plus large de jeunes autonomisés
- renforcer leur confiance en partageant leur voix au-delà de leur propre école

Les membres du club sont encouragés à réfléchir de manière créative sur la façon **d'animer les discussions et les échanges** avec d'autres clubs, par exemple:

- thèmes de discussion communs ou sujets partagés
- réunions d'échange en ligne ou en présentiel (lorsque c'est sûr et possible)
- partage de messages, affiches ou créations
- célébration ensemble d'événements ou de journées de sensibilisation

Construire un réseau de clubs renforce la participation et montre aux jeunes que leurs idées comptent non seulement localement, mais aussi au sein d'une communauté plus large.

# FORMATION ET ORGANISATION DU CLUB

## ADHÉSION

- La participation est **volontaire**
- Les clubs sont principalement destinés aux **élèves du secondaire**
- Les clubs peuvent être **mixtes, axés sur l'autonomisation des filles ou des garçons**
- Tous les membres sont traités avec respect et sans discrimination

## RÉUNIONS

- Le club se réunit au moins **une fois par semaine**
- Les réunions doivent être régulières, prévisibles et se tenir dans un espace sûr

**La participation doit toujours être volontaire, inclusive et respectueuse.**

# LEADERSHIP ET RÔLES DANS LE CLUB

Les Clubs d'Autonomisation de la Jeunesse encouragent les jeunes à prendre des rôles actifs, tout en étant soutenus par des adultes.

## LEADERSHIP DES JEUNES

- Les membres peuvent élire des rôles tels que Président-e, Secrétaire ou Coordinateur-riche
- Les rôles de leadership sont régulièrement alternés
- Les décisions sont discutées collectivement

## RÔLE DES ADULTES

Les adultes soutiennent le club en:

- veillant à la sécurité et à la protection
- accompagnant les discussions et les activités
- fournissant des conseils lorsque nécessaire

**Les adultes ne contrôlent pas le club, et les jeunes ne sont pas laissés seuls. Cette responsabilité partagée favorise la confiance, l'autonomie et la protection.**

# INCLUSION, PROTECTION ET SÉCURITÉ

Chaque Club d'Autonomisation de la Jeunesse s'engage à :

- **Inclusion:** ne pas exclure en raison du genre, des capacités, du milieu ou du statut
- **Respect:** écouter sans se moquer ni juger
- **Sécurité:** les activités ne doivent pas mettre les élèves en danger
- **Confidentialité:** les histoires personnelles sont traitées avec soin

**Important:** Nous nous respectons mutuellement, défendons nos droits et contribuons à la sécurité de tous.

Si une préoccupation sérieuse est partagée, elle doit être signalée à un adulte de confiance et suivie selon les procédures de protection de l'école.

La participation renforce les systèmes de protection et contribue à prévenir les préjudices.

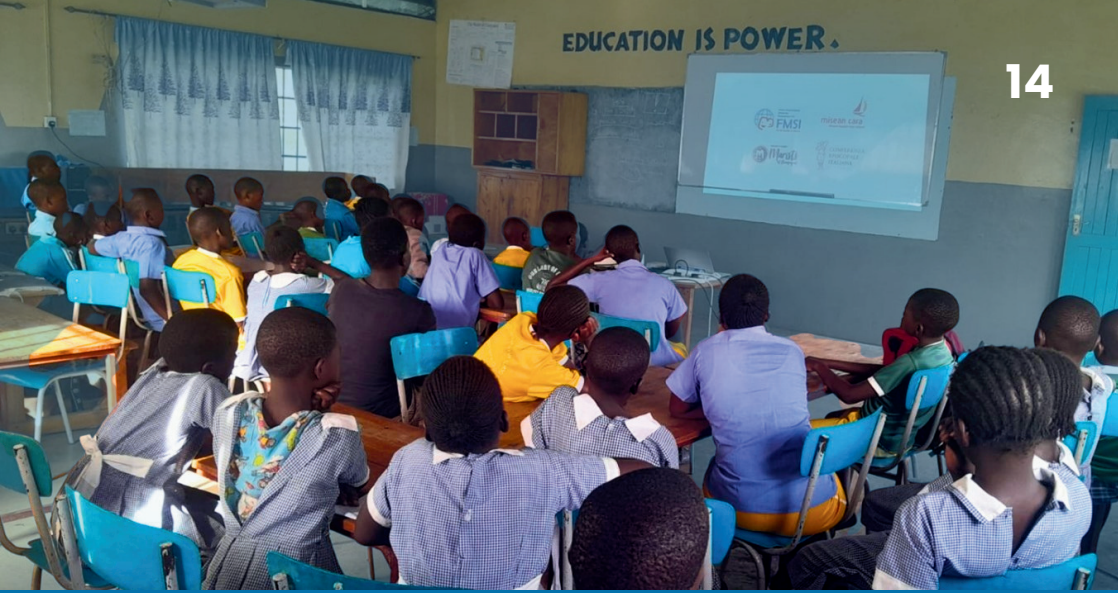


# UNE STRUCTURE SIMPLE POUR LES RÉUNIONS HEBDOMADAIRES



- Accueil et point de contrôle
- Jeu d'énergie ou brise-glace
- Activité principale ou discussion
- Accord sur de petites actions ou prochaines étapes
- Clôture et rappel des options de soutien

**Les réunions doivent être participatives, adaptées à l'âge des jeunes, et encourager la prise de parole de chacun.**



# MESSAGE FINAL

Les Clubs d'Autonomisation de la Jeunesse sont des espaces où les jeunes:

- apprennent à participer
- gagnent en confiance
- développent leur sens des responsabilités
- font l'expérience de l'inclusion et de la protection

**La participation n'est pas une activité supplémentaire. C'est un droit et un moyen puissant de préparer les jeunes à devenir des membres responsables et engagés de la société.**

*Clubs d'Autonomisation de la Jeunesse (YEC)  
Un Manuel Synthétique pour les Écoles Secondaires*

**VER. 1.1**

*Rome, Janvier 2026*

***Nous croyons que tous les jeunes ont le droit d'être écoutés, respectés, protégés et autonomisés dans un environnement favorable.***



*Un manuel  
synthétique pour les  
écoles secondaires  
Ver 1.1 Janvier 2026*

